

## Des statistiques irréfutables

Les déclarations du conseil-  
ler d'Etat Jean-Claude  
Mermoud concernant le  
renvoi en Equatour d'un ingé-  
nieur en génie civil (24 heures  
du 10 septembre 2010) appellent  
une réponse.

Argument qu'il y a des ingé-  
nieurs au chômage dans le can-  
ton de Vaud, M. Mermoud af-  
firme qu'il n'y a pas de pénurie  
dans cette profession. Ces pro-  
pos ne reflètent la réalité ni du  
terrain ni des statistiques. En  
effet, nombre de chefs d'entre-  
prise, confères, collègues nous  
font part de leur difficulté à  
recruter des ingénieurs civils  
qualifiés.

Par ailleurs, les statistiques et  
les études démontrent, elles  
aussi, que notre pays fait face à  
une pénurie de personnel tech-  
nique qualifié dans le domaine  
de la construction. Ainsi, une  
étude réalisée en 2008 par la  
Société suisse des ingénieurs et  
architectes (SIA) démontrait que  
61% des postes disponibles dans  
les bureaux d'ingénieurs en  
Suisse restaient vacants.

Plus récemment, le rapport du  
Conseil fédéral d'août 2010 fait  
état d'une pénurie de personnel  
qualifié dans les domaines  
MINT (mathématiques, info-  
matique, sciences naturelles et  
technique). Nous y relevons que,  
«des la moitié de l'année 2004,  
le déficit de spécialistes dans la  
construction a augmenté de fa-  
çon continue pour atteindre lar-  
gement la marque de 4000 en  
mars 2009. Dix pour cent des



**L'INVITÉ**  
GILLES PIRAT  
INGÉNIEUR CIVIL,  
PRÉSIDENT  
DE LA SIA\* VAUD

«En mars 2009,  
on dénombrait  
dans la construction  
2927 places  
d'ingénieurs vacantes  
pour 48 demandeurs  
d'emploi  
et 318 étudiants  
en formation»

places MINT ne pourraient pas  
être occupées, tandis que le taux  
de chômage pointait à 0,9% seu-  
lement. La branche manque  
d'ingénieurs civils, de techni-  
ciens qualifiés. L'arécension qui a  
trappé l'industrie, en particulier,  
a pratiquement éparpillé le sec-  
teur de la construction à ce jour.  
La pénurie de personnel qualifié  
y restait donc élevée en mars  
2009.»

Toujours dans ce rapport, se-  
lon l'enquête menée en mars  
2009 auprès des entreprises, on  
dénombrait dans le domaine de  
la construction 2927 places va-  
cantes MINT, pour 48 deman-  
deurs d'emploi et 318 étudiants  
en formation. Soit un déficit de

spécialistes de la construction de  
2879 (98,4%).

Il faut encore souligner le défi-  
cit d'ingénieurs dans les métiers  
des techniques du bâtiment  
(fluides et énergies). Notons en-  
fin qu'il est très difficile, à  
l'heure actuelle, de trouver des  
ingénieurs expérimentés pou-  
vant former et encadrer les jeu-  
nes diplômés fraîchement arri-  
vés dans les bureaux. La problé-  
matique est également cruciale  
pour les géomètres officiels.

Tant les statistiques que l'expé-  
rience quotidienne au sein des  
entreprises prouvent qu'il y a  
pénurie d'ingénieurs qualifiés.

Que faire pour inverser cette  
tendance? Le recrutement dans  
les pays limitrophes est une solu-  
tion, et elle est pratiquée par les  
bureaux. D'autres pistes doivent  
être exploitées, à commencer par  
une revalorisation des salaires  
dans la branche de l'ingénierie,  
laquelle présume des honorai-  
res corrects pour les prestations,  
en adéquation avec la com-  
plexité des tâches assumées par  
les concepteurs et les responsa-  
bilités qu'ils endossent.

Il s'agit également d'améliorer  
l'image de la profession auprès  
du public pour encourager la  
relève. Et de travailler à dévelop-  
per la sensibilité au patrimoine  
construit, toutes spécialisations  
confondues, pour rehausser l'es-  
time qu'il porte à ses concep-  
teurs, architectes et ingénieurs.

\*Société suisse des ingénieurs  
et des architectes

## M. Mermoud nie la réalité

Union patronale des in-  
génieurs et architectes  
vaudois (UPIAV), ainsi  
que tous les bureaux prestatai-  
res de services dans le domaine  
de la construction, a pris con-  
naissance avec intérêt de l'arti-  
cle consacré par ce journal au  
cas d'un ingénieur civil origi-  
naire d'Equateur, requis de quit-  
ter notre pays après la fin de sa  
formation.

Ce n'est pas tellement le cas  
particulier qui nous interpelle,  
dans la mesure où il n'entre pas  
dans nos prérogatives de pren-  
dre position. En revanche,  
l'UPIAV et tous les bureaux  
qu'elle représente ne peuvent  
laisser passer les déclarations de  
M. Jean-Claude Mermoud, chef  
du Département de l'économie,  
selon lequel il n'y aurait pas de  
pénurie dans le domaine du  
génie civil, les Offices régionaux  
de placement (ORP) débordant  
apparemment de candidats à  
l'embauche.

C'est refuser obstinément de  
faire face aux réalités, pourtant  
évidentes depuis plusieurs an-  
nées. Les bureaux d'ingénieurs  
de la place sont en recherche  
désespérée d'ingénieurs quali-  
fiés, toutes origines confondues.  
Cette recherche est devenue la  
principale préoccupation de nos  
membres. Un important bureau  
de Lausanne recherche actuelle-  
ment treize ingénieurs qualifiés,  
et tous sont dans la même situa-  
tion.

L'Etat de Vaud lui-même  
cherche à embaucher des pro-



**L'INVITÉ**  
PHILIPPE VOGEL  
AVOCAT  
ET SECRÉTAIRE  
GÉNÉRAL  
DE L'UPIAV\*

«Les bureaux  
de la place  
recherchent  
désespérément  
depuis des années  
des ingénieurs  
qualifiés,  
toutes origines  
confondues»

professionnels qualifiés, et ce ne  
sont en tout cas pas les repré-  
sentants du Département des  
infrastructures qui nous contre-  
diront.

Nous ignorons ce qui se dé-  
roule au sein des ORP, et rele-  
vons que tous employeurs con-  
fondus, y compris les collectivi-  
tés publiques, déploient des  
efforts considérables pour ren-  
dre attractives les filières du  
génie civil.

Nous prenons même le risque  
d'affirmer que tout ingénieur en  
génie civil ou spécialisé, motivé  
et compétent, est en mesure  
d'obtenir dans la minute un en-  
tretien d'embauche auprès d'un  
grand bureau de la place, et peut

préprendre à un emploi correcte-  
ment rémunéré compte tenu de  
la pénurie générale qui sévit.  
Les associations patronales et  
professionnelles tirent la son-  
nette d'alarme depuis des an-  
nées, et constatent que la désertion des filières de formation  
locales ne peut conduire qu'à  
l'engagement de professionnels  
en provenance de l'étranger, peu  
importe leur origine.

On relève que les zones de  
recrutement proches de la Suis-  
se et faisant partie de l'espace  
Schengen ne suffisent pas à  
combler les besoins, manifeste-  
ment, de sorte que l'appel à des  
employés qualifiés d'origine non  
européenne est une solution évi-  
dente.

Des lors, pour reprendre la  
réaction de l'un de nos mem-  
bres, nous sommes interloqués  
au plus haut point par les déclara-  
tions de notre conseiller  
d'Etat, qui plus est chef du Dé-  
partement de l'économie.

Nous devons continuer à dé-  
ployer tous les efforts possibles  
pour assurer la relève dans les  
bureaux notamment d'ingé-  
nieurs, conjointement avec tou-  
tes les associations profession-  
nelles concernées, avec les diver-  
ses écoles chargées de former  
nos futurs ingénieurs et égale-  
ment avec tous les employeurs  
potentiels, dont les collectivités  
publiques, y compris l'Etat de  
Vaud.

\*Union patronale des ingénieurs  
et architectes vaudois